



Ouverture de poste



**Poste permanent à temps
complet (35 h/semaine)**



**Carrefour du
registrariat et du
soutien aux études**



**Fin de l'ouverture :
10 juin 2022**

Horaire de travail

Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

Salaire

Base salariale entre 49 456 \$ et 87 626 \$

Entrée en fonction

Août 2022

Notre Cégep

Véritable carrefour de réussite, le Cégep de Drummondville accueille chaque année plus de 2400 étudiantes et étudiants répartis dans 21 programmes préuniversitaires et techniques. Il offre également de la formation continue, de la reconnaissance des acquis et des compétences, des ateliers de perfectionnement ouverts à la population de même que des formations en entreprises. Précurseur, bienveillant, créatif et inclusif, le collège se positionne comme un acteur important du développement régional.

Le Cégep de Drummondville se veut à l'image de sa communauté : dynamique et résolument tourné vers l'avenir.

Avantages

- Possibilité de télétravail en mode hybride
- Salle d'entraînement gratuite
- Régime de retraite/assurances collectives
- Soutien financier pour perfectionnement
- Conciliation travail-vie personnelle
- Horaire flexible
- Cafétéria
- Service de garde
- Membre du groupe « Entreprise en santé »
- Vacances (4 semaines après 1 année)

Comment postuler?

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à la Direction des ressources humaines à l'attention de madame Katia Froidevaux, au plus tard le **10 juin 2022**, par courriel, à l'adresse suivante : rh@cegepdrummond.ca

Pour plus d'informations, visitez notre site Web : www.cegepdrummond.ca ou la page **jobillico** du Cégep.

Le Cégep de Drummondville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. Nous encourageons les membres appartenant à ces groupes à poser leur candidature.

Conseiller.ère en services adaptés - orthopédagogue

La nature du travail

Les emplois de conseillère ou de conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux étudiantes et étudiants en situation de handicap. Elle ou il collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services à ces étudiantes et étudiants, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.

Tâches spécifiques

La conseillère ou le conseiller en services adaptés participe au dépistage des étudiantes ou étudiants vivant des difficultés. Elle ou il procède à l'évaluation des besoins et des forces des étudiantes ou étudiants qui demande des services ou qui lui sont référés par les enseignantes ou enseignants ou autres intervenantes ou intervenants. Elle ou il recueille de l'information, les rencontre individuellement ou en groupe, utilise les outils appropriés et au besoin, les dirige vers d'autres ressources spécialisées du Collège.

Elle ou il assiste l'étudiante ou l'étudiant en situation de handicap dans le développement de son autonomie et favorise l'utilisation de ses ressources personnelles pour faire face à une situation problématique. Elle ou il établit des plans d'intervention, s'assure de leur mise en œuvre, y apporte les ajustements nécessaires et propose des recommandations ou des accommodements. Elle ou il veille à ce que l'environnement, les outils pédagogiques et technologiques soient adaptés et propose des stratégies afin de favoriser leur apprentissage, leur persévérance et leur réussite.

Elle ou il assiste, conseille l'enseignante ou l'enseignant dans ses interventions pédagogiques et relationnelles auprès des étudiantes ou étudiants concernés, explique les mesures d'accommodement envisagées et convient de leur application.

Elle ou il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Elle ou il constitue et tient à jour le dossier des étudiantes et étudiants en situation de handicap en ce qui concerne son secteur.

En collaboration avec les autres intervenantes ou intervenants concernés, elle ou il développe et animent des activités qui favorisent le cheminement personnel et scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant en situation de handicap.

Elle ou il planifie et organise des activités de sensibilisation et d'information de la communauté.

Au besoin, elle ou il réfère l'étudiante ou l'étudiant à d'autres professionnels ou organismes tels les centres de santé et de services sociaux et les organismes communautaires et s'assure du suivi du dossier avec ceux-ci.

Qualifications requises

- Détenir un baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale ou une formation de deuxième cycle en orthopédagogie;
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française;
- Connaître des caractéristiques qui définissent notamment les troubles d'apprentissage et le TDA/H ainsi que les besoins spécifiques qui en découlent;
- Maîtriser les logiciels spécialisés, dont Antidote et WordQ ainsi que d'autres aides technologiques;
- Être membre de l'Association des Orthopédagogues du Québec est un atout.

Compétences recherchées

- Habiletés à établir des relations avec les membres de la communauté collégiale;
- Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire;
- Capacité d'accompagnement et d'animation de groupe;
- Faire preuve d'un grand sens d'adaptation, d'initiative de créativité et d'autonomie;
- Expérience pertinente auprès de jeunes adultes ou adultes en situation de handicap.

Le Collège se réserve le droit de mesurer les compétences techniques des candidats retenus par le biais de tests de français et de psychométrie.